



# Commune de Montredon-des-Corbières

Département de l'AUDE  
Arrondissement de NARBONNE

## Composition du Comité Communal des Feux de Forêt – 2023

**Le Maire de Montredon-des-Corbières,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2211.1 et suivants,

**Vu** la Loi n° 66-505 du 12 juillet 1966 et le décret n°68-621 du 9 juillet 1968 pris en application de cette loi,

**Vu** l'arrêté préfectoral relatif à la création des Comités Communaux des Feux de Forêts du 24 juillet 1986,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal N°31/2023 du 11 avril 2023 portant création d'un CCFF pour la saison 2023,

**Considérant** qu'il y a lieu de mettre à jour la composition du CCFF pour l'année 2023,

### **A R R E T E**

**ARTICLE 1 :** Le Comité Communal des Feux de Forêts pour l'année 2023 est composé selon le tableau annexé.

**ARTICLE 2 :** Le Comité Communal pourra, en tant que de besoin, se diviser en groupes chargés sous l'autorité d'un responsable, des tâches particulières :

- Groupe d'information-surveillance-guet-patrouille
- Groupe guidage des secours
- Groupe commandement-action-logistique

**ARTICLE 3 :** Les membres du Comité seront considérés comme « requis » et à ce titre, la police d'assurance « responsabilité civile » de la Commune couvre les intéressés en ce qui concerne l'indemnisation des dommages éventuels subis ou occasionnés à eux-mêmes ou à des tiers résultant de leur activité.

**ARTICLE 4 :** Les membres bénévoles du Comité ne peuvent prétendre à un traitement ou salaire. Toutefois, ils peuvent sur justifications de leurs frais engagés pour le service du Comité, bénéficier de remboursements sur le budget communal en fonction des sommes qui auront été réservées à cet effet par la Commune.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera notifié :

- Au SDIS de Narbonne
- Au centre des sapeurs-pompiers de Narbonne
- A la brigade de gendarmerie de Narbonne
- A la direction départementale de l'agriculture
- A l'office national des forêts

Montredon-des-Corbières, le 26 juin 2023.

Reçu en Préfecture le : 26 JUIN 2023

Publié le : 26 JUIN 2023

  


**Jean-Marc JANSANA**  
**Maire de Montredon-des-Corbières**

**Monsieur le Maire**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

### Liste des patrouilleurs CCFF de Montredon-des-Corbières EOLE pour 2023

ADRAGNA	GUILLAUME	23 Bd Dr Ferroul 11 100 Montredon des Corbières
BARROIS	DAMIEN	03 rue des Lavandes 11 100 Montredon des Corbières
BASTIER	ISABELLE	REFERENTE MAIRIE 3 rue du Buga 11 100 Montredon des Corbières
BASTIER	JACQUES	3 rue du Buga 11 100 Montredon des Corbières
CAMPAGNE	JEAN JACQUES	12 Bd Dr Ferroul 11 100 Montredon des Corbières
CHASSAGNE	MARC	Rue du faubourg 11100 Montredon-des-Corbières
BREGERE	CORINNE	03 rue des Genêts 11 100 Montredon des Corbières
CAMPARI	JACQUES	Rue Jean Jaurès 11 100 Montredon des Corbières
CAZILHAC	MARIO	13 rue de Loumet 11 100 Montredon des Corbières
COSTALS	BERNARD	24 rue Roque Tignouse 11100 Montredon des Corbières
DAMERON	NICOLAS	5 rue des Lavandes 11 100 Montredon des Corbières
DELTOUR	MARC	21 avenue des Cauqueillières 11 100 Montredon des Corbières
DONNADIEU	MORGAN	25 Lotissement Gai Soleil 11 120 Saint Nazaire d'Aude
FOURNIER	GILLES	5 rue du Pescaire 11 100 Montredon des Corbières
LAURENCON	ALAIN	22 Bis avenue de la Croix Blanche 11 100 Montredon Corbières
LLOP	CHRISTIAN	2 rue Albin Richou 11100 Montredon des Corbières
MACPHAIL	DONALD	12 avenue du Professeur Vires 11100 Montredon des Corbières
MARTINEZ	JEAN-PIERRE	22 rue de la Combe du Puits 11 100 Montredon des Corbières
MARTY	MICHEL	1 rue des Pins 11120 Moussan
MATTIGNON	YVES	34 avenue des Cauqueillières 11 100 Montredon des Corbières

Reçu en Préfecture le : 26 JUIN 2023

Publié le : 26 JUIN 2023

MEDAL	JEAN	28 rue des Romarins 11100 Montredon des Corbières
METCHE	DAVID	10 rue Joliot Curie 11100 Montredon des Corbières
MONET	CLAUDE	29 rue de Loumet 11 100 Montredon des Corbières
OLIVE	JEAN BERNARD	30 rue de la Roque Tignousse 11100 Montredon des Corbières
PEAN	BENOIT	2 Impasse des Lilas 11 100 Montredon des Corbières
PELEGRIN	JEAN MICHEL	34 rue Roque Tignousse 11100 Montredon des Corbières
RODILLA	CLAUDE	06 rue Joliot Curie 11 100 Montredon des Corbières
SIBILLE	BRUNO	3 rue du Faubourg 11100 Montredon-des-Corbières
TARDIEU	JEAN MARIE	22 rue des Romarins 11100 Montredon des Corbières
ZANTE	GERARD	16 avenue des Cauqueillères 11 100 Montredon des Corbières

Personne affectée au guidage des secours

JANSANA JEAN-MARC	MAIRE	2 rue Albin Richou (Mairie) 04.68.42.06.38 11 100 Montredon des Corbières
-------------------	-------	--

**Reçu en Préfecture le : 26 JUIN 2023**

*Publié le :* 26 JUIN 2023